

NOTE 22 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous communiquons ci-après les honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau, en charge du contrôle des comptes consolidés du groupe Colas (sociétés faisant l'objet d'une intégration globale).

	Mazars		KPMG	
	2016	2015	2016	2015
Commissariat aux comptes : certification des comptes individuels et consolidés :				
- Société Colas	0,2	0,2	0,2	0,2
- Filiales	2,4	2,7	3,6	3,9
- Missions accessoires				
Sous-total	2,6	2,9	3,8	4,1
Autres prestations : juridique, fiscal, social	0,1	0,1	0,1	0,4
TOTAL	2,7	3,0	3,9	4,5